

Rapport du Conseil fédéral

L'OUVERTURE DU MARCHÉ LAITIER, UN DANGER RÉEL POUR TOUS !

Le 14 mai dernier, le Conseil fédéral publiait son rapport sur l'ouverture de la ligne blanche. Pour Prolait, une telle ouverture représente un véritable danger pour l'ensemble de notre économie laitière. Les pertes de revenu qu'elle engendrerait seraient considérables et ne seraient pas supportables pour les producteurs de lait de notre pays. Cette ouverture sectorielle est totalement inacceptable et de surcroît pas utile.

Le Conseil fédéral a tardé à publier son rapport sur l'ouverture de la ligne blanche. Si les conclusions positives de ce rapport ne surprennent pas, compte tenu de la position dogmatiquement libérale de notre gouvernement, les résultats chiffrés tendent à faire ressortir les dangers évidents d'une ouverture sectorielle du marché.

Sans partir dans une « guerre des chiffres », il est évident qu'une ouverture de la ligne blanche ferait chuter le prix du lait au-delà du supportable pour les producteurs de lait, et que les deniers publics à engager ne parviendraient pas à compenser ces pertes et ne pourront guère être assurés à long terme.

Rappelons ici que pour les producteurs de lait, il est important et plus motivant que la part du revenu provenant de la vente du lait demeure prépondérante. Hors, par cette ouverture, le producteur serait encore beaucoup plus dépendant de décisions politiques pour assurer son revenu. Et qu'on ne vienne pas parler de l'intérêt pour notre économie laitière de l'accès au marché de l'UE, car c'est un leurre.

En conclusion, Prolait dit clairement non à cette ouverture de la ligne blanche, qui va contre l'avis d'une grande majorité de la branche laitière, qui est inutile et qui risque de compromettre l'avenir de la production laitière dans notre pays, à vocation herbagère. Souhaitons donc que cette volonté dogmatique de libéralisation soit corrigée par le parlement.

Renseignements :

Marc Benoit, président, tél. 024 424 20 10

Eric Jordan, directeur, tél. 024 424 20 10

Yverdon-les-Bains, le 30 juin 2014